

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-607940

58150

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

09352

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

GUETTA KHALID

Date de naissance :

15-04-70

Adresse :

Abou as Tamai, apt 03, Fmmt 07  
Dar Boug 339

Tél. :

0662-459461

Total des frais engagés Dhs

4400,10

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur LAOUSSI Nadia  
Professeur en Ophthalmologie  
23, Bd Abdelloumen  
Residence Kououbia  
Tunis, Tel: 022 99 48 00

Date de consultation :

27/01/2021  
GUETTA KHALID

Age:

Nom et prénom du malade :

02 551 2001

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 27/01/2021

Signature de l'adhérent(e) :

*h.faw*

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/02/2017	C3		300.0H	INP : 11111 Docteur EAOUSSI Nadia Professeur en Ophtalmologie Bd Abdelloumen Faculté Koutoubia 022 99 46 00

## EXECUTION DES ORDONNANCES

## ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
UNETTE ISLAM Rue des Anglais Assabla	21/02/2021					4.100.00

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H		H	
2	1	2	1
3	4	3	4
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
00000000	00000000	00000000	00000000
35533411	11433553	21433552	00000000

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel. Therapeutique. nécessaire à la profession.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



نظارات إسلام

LUNETTES ISLAM

184, Rue des Anglais Bhira JADIDA  
Casablanca

RC Casa 264242 - Patente : 30011275  
ICE : 002212845000044  
IF : 30011276 INP : 33610708

Facture 0000993

Casablanca, le

02/02/2021

M. Guerton Rehahs Doit

Nature des Verres	Vision de loin	Vision de Prés	Doubles foyers	Varilux
PROGRESSIFS 1.62	OD / OG /	OD / OG /	OD / OG /	OD / OG /
Monture	Métal	Plastique		1.100
V.L. : - OD - OG	1.75 (à 1.75) - 6 1.25 (à 1.00) - 2.25			1.100 1.100
V.P. : - OD - OG				
ADD./	4.100 ✓			
<b>TOTAL</b>	<b>1.100</b> 1. Rue des Anglais Casablanca			<b>4.100</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de

CEWI

QUATRE MILLE  
OK

## Professeur N. LAOUISSI

Spécialiste en Ophtalmologie  
Maladies et Chirurgie des Yeux  
Ex. Professeur à la Faculté de Médecine  
et de Pharmacie de CASABLANCA  
EX Attachée au CHU de Nantes (France)  
Microchirurgie de l'Oeil  
Strabisme - Phacoemulsification  
Angiographie - Laser - Lentilles de Contact  
Chirurgie Réfractive  
Agrée en Médecine Aérospatiale

Casablanca le :

## الأستاذة لعويسى. ن

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون  
أستاذة جامعية بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء  
ملحقة سابقاً بالمستشفى الجامعي بنانت (فرنسا)  
جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج فوق الصوتية  
تخطيط الشبكية الوعائي - جراحة تصحيح البصر بالليزر  
جراحة الحول

27-1-2021

GUETTAR khalil

lunettes prothétiques  
en verre

VY OD 1 (150° - 175) - 6  
OC (100° - 125) - 2,25

VP / O DG - 1,75

UNETTE ISLAND  
Rue des Arabes

Docteur LAOUISSI Nadia  
Spécialiste en Ophtalmologie  
76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia  
Casablanca - Tel : 052 99 46 00

76, Bd. Abdelmoumen - Résidence Koutoubia, 1<sup>re</sup> Etage - Casablanca  
Tél : 05 22 99 46 00 - 05 22 99 00 15